



HUNGARIAN PRESIDENCY
Council of Europe
May – November 2021
PRÉSIDENCE HONGROISE
Conseil de l'Europe
Mai – Novembre 2021



CONSEIL DE L'EUROPE CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

11^e CONFERENCE DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

*Conférence organisée sous les auspices de la Présidence de la Hongrie
du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe*

Conseil de l'Europe
Palais de l'Europe, Strasbourg
26-27 mai 2021
Réunion en ligne [Salle 9]

Allocutions d'ouverture

*M. Gerhard ERMISCHER,
Président de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales
du Conseil de l'Europe*

C'est un plaisir particulier pour moi d'avoir le privilège de m'adresser à la Conférence de la Convention européenne du paysage, car c'est précisément cette Convention qui m'a amené au Conseil de l'Europe. Lorsque la Convention a été ouverte à la signature il y a 21 ans à Florence, je présidais un projet européen de paysage. Et l'un de nos participants était English Heritage, représenté par Graham Fairclough, l'un des experts impliqués dans la préparation de la Convention. Il m'a mis en contact avec le Conseil de l'Europe, ou plus exactement, avec Maguelonne Déjeant-Pons. A ce moment-là, je faisais encore l'erreur classique de confondre les termes Conseil de l'Europe et Conseil européen. Depuis lors, la situation a radicalement changé pour moi.

Je peux affirmer avec fierté que j'ai participé aux travaux de la Conférence depuis la toute première en tant qu'observateur de la société civile – ce qui fait de moi, je suppose, l'un des rares véritables vétérans de la Conférence. En tant que représentant de notre réseau européen, puis de mon propre institut, et enfin, lorsque nous avons fondé Civilscape en tant qu'organisation parapluie pour les ONG traitant du paysage, en tant que représentant d'une OING, qui a obtenu le statut participatif auprès du Conseil de l'Europe. C'est ainsi que j'ai finalement appris à connaître la Conférence des OING et à participer à cet organe unique du Conseil de l'Europe.

J'étais parfois assez critique vis-à-vis des développements au sein du Conseil de l'Europe et de la Conférence des OING. On m'a donc finalement demandé de joindre le geste à la parole : j'ai été élu membre de la Commission permanente de la Conférence en 2017. C'est à ce moment que s'est engagé un processus de réforme fondamentale au sein de la Conférence, un processus de réforme auquel j'ai participé avec grand plaisir. Nous avons rendu la Conférence plus légère, moins bureaucratique, plus réactive et plus pro-active. L'Assemblée plénière de la Conférence a adopté son nouveau règlement en décembre dernier et a élu un nouveau Comité permanent et un nouveau Président à la fin avril de cette année.

Nous aurons à traiter de nombreuses questions. Comme vous pouvez l'imaginer, la lutte pour la Convention d'Istanbul, la situation en Bélarus et le rétrécissement de l'espace civil en Europe nous tiennent en haleine. Mais nous n'oublierons pas, et nous n'oublions pas, que la culture, l'environnement et donc aussi le paysage sont d'une grande importance pour la vie quotidienne des citoyens non seulement de l'Europe, mais du monde. Un paysage où les gens peuvent bien vivre, interagir les uns avec les autres et prendre soin de leur environnement, où ils peuvent participer à la gestion et au développement de leurs paysages et où ils peuvent se sentir responsabilisés et engagés est essentiel pour le bien-être de tous. Le paysage est le seul domaine où les grands défis du changement climatique, de l'environnement, du patrimoine, de la culture et de la diversité culturelle, de l'économie, du bien-être social et de la prise de décision politique se rejoignent.

Par conséquent, l'Assemblée générale de la « nouvelle » Conférence, lorsqu'elle a décidé des premières nouvelles commissions ciblées lors de la session d'avril, a décidé de créer des commissions sur le paysage, l'environnement et les droits de l'homme. Vous pouvez donc constater que nous nous sommes engagés à prendre ces domaines très au sérieux et à les considérer comme des priorités essentielles pour notre travail, bien liées aux grandes questions de la démocratie, des droits de l'homme et du développement durable. Je peux donc vous assurer que ma propre ONGI continuera à se consacrer à votre travail et que mes chers collègues de Civilscape maintiendront le drapeau. Et pour la Conférence, nous avons déjà choisi nos nouveaux représentants au CDCPP et à la Convention. Je vous demande donc d'accueillir Sophie Hüglin comme notre représentante à la Convention du paysage. Comme elle est archéologue comme moi, elle aura une approche très similaire à la mienne, et je sais qu'elle est très enthousiaste à l'idée d'assumer sa nouvelle tâche et qu'elle est déjà parmi vous aujourd'hui et demain. Malheureusement, il s'agit toujours d'un format en ligne, mais j'espère qu'au moins les prochains ateliers pourront à nouveau être des réunions physiques.

Avec Anna Sevortian, nous avons une nouvelle représentante très engagée au sein du CDCPP, qui n'est pas seulement forte en matière de culture et d'éducation, mais aussi une défenseuse dévouée des droits civils. Ainsi, nous réunissons les valeurs et la force de la Conférence pour servir les valeurs qui me tiennent tant à cœur : la culture, le patrimoine culturel, la nature et la participation civile. Par le passé, je me suis battue pour que ces questions restent prioritaires dans l'agenda du Conseil de l'Europe, avec de nombreux représentants de la société civile et des Etats membres, et vous pouvez être assurés que dans mon nouveau rôle et ma nouvelle fonction, je n'oublierai pas mes origines et d'où je viens – en ce qui concerne le Conseil de l'Europe, c'est la Convention européenne du paysage.

*